

la *caféine*, comme moyen de faciliter la réduction spontanée des hernies, et il rattache cette indication à la stimulation que la caféine exerce sur la contractilité de l'intestin, et qui peut aller jusqu'au ténésme.

5° On ne saurait douter de l'extrême efficacité de certaines *eaux minérales* pour combattre les paralysies, et beaucoup d'entre elles doivent leur réputation séculaire à une expérience qui ne peut pas s'être trompée. Mais il importe ici d'analyser aussi bien l'action des éléments divers du traitement hydrothermal que la nature des éléments morbides auxquels il s'adresse. Au premier point de vue, on doit distinguer la stimulation thermique due au calorique dont sont imprégnées la plupart de ces eaux, de l'action propre au principe qui les minéralise. Sous le second rapport, on peut dire que les eaux guérissent les paralysies par trois modes fondamentaux d'action : 1° en amenant la résolution ou la guérison des lésions des centres nerveux qui commandent les paralysies ; 2° en combattant l'état général constitutionnel ou diathésique qui a fait naître la paralysie ou qui l'entretient ; 3° en stimulant directement les muscles et en réveillant leurs aptitudes fonctionnelles. Je citerai comme exemple du premier procédé curatif l'action exercée par les eaux chloruro-sodiques sur les lésions cérébrales qui ont succédé aux apoplexies ; comme exemple du second, la disparition des paralysies hystériques par les eaux ferrugineuses, des paralysies rhumatismales par les eaux sulfureuses, arsenicales ; comme exemples du troisième, l'emploi des eaux minérales sulfureuses, des eaux-mères des salines, des boues de Saint-Amand, de Balaruc, etc.

Durand-Fardel, dont tout le monde connaît l'extrême compétence en matière de thérapeutique hydrothermale, a résumé dans les termes suivants les indications des eaux minérales dans le traitement des diverses paralysies : « 1° Dans les paralysies rhumatismales, toutes les eaux indiquées dans le rhumatisme peuvent utilement être employées ; mais celles qui paraissent réussir le mieux sont des eaux faiblement minéralisées et à température très-élevée, telles que Tœplitz, Mont-Dore, Plombières, Bourbon-Lancy, Luxeuil, Chaudes-Aigues. 2° La *paralysie hystérique* se prête beaucoup moins que la paralysie rhumatismale à la médication thermique ; des eaux très-actives, telles que St-Sauveur, les Eaux-Chaudes, Schlangenbad, peuvent être essayées. 3° Les eaux de Balaruc ont fourni de bons résultats dans la *paralysie essentielle des enfants*. 4° Les *paraplégies par épuisement*, lorsqu'elles peuvent être attribuées à des fatigues excessives et à de longues privations, sont très-avantageusement traitées par les eaux chloruro-sodiques fortes. Les paraplégies séniles, pour lesquelles

on a fort recommandé Wilbad et Gastein, trouveront probablement une indication plus efficace dans les eaux chloruro-sodiques fortes. Les eaux minérales paraissent offrir peu de ressources contre les paraplégies consécutives aux excès vénériens, lorsqu'elles sont accompagnées de pertes séminales. L'hydrothérapie est peut-être alors plus efficace. Lorsqu'il n'y a point de pertes séminales, on peut tenter avec quelques chances de succès l'usage des eaux de Wilbad, de Gastein, de Pfeffers, de Luxeuil, de Bourbon-Lancy. 5° Les eaux de Plombières, de Bourbon-Lancy, du Mont-Dore, de Bagnoles (Orne), et probablement beaucoup d'autres, sont très-utiles dans les *paraplégies suites de fièvres graves*. Si ces paraplégies sont d'ancienne date, on recourra de préférence aux eaux chlorurées fortes : Balaruc, Bourbonne, Kissingen. 6° Les *paralysies métalliques* saturnines, mercurielles, arsenicales, indiquent les eaux chlorurées-iodiques ou sulfureuses, à haute température. 7° Les eaux de Tœplitz sont fort vantées par les médecins allemands dans les paraplégies suites de couches. » (Durand-Fardel, *Traité thérap. des eaux minérales* ; Paris, 1857, p. 703.)

6° Le *rhus toxicodendron*, mais surtout le *rhus radicans* ou *sumac vénéneux*, doivent, si l'on s'en rapporte aux essais de Krieger, Bretonneau, Trousseau (*), etc., occuper un rang distingué dans la classe des médicaments tétaniques. C'est également contre les paraplégies que cette substance déploie le plus d'efficacité.

Cet auteur a noté comme effet physiologique habituel une sorte d'irritabilité musculaire, qui portait le malade à prier de ne pas le toucher, pour lui éviter des convulsions.

ARTICLE II. — EXCITO-MOTEURS SPÉCIAUX

Les excito-moteurs spéciaux portent électivement leur action sur tel ou tel ordre de fibres musculaires et ne paraissent pas, d'une manière apparente au moins, impressionner les autres, et de cette propriété dérivent des applications particulières. On peut diviser ces agents en trois catégories : 1° excito-moteurs de l'utérus ; 2° excito-moteurs de la pupille ; 3° excito-moteurs de la tunique contractile des vaisseaux.

§ 1. — Excito-moteurs de l'utérus

1° *L'ergot de seigle*, ou, pour parler plus exactement, l'ergot des céréales, car ces champignons parasites exercent à peu près tous

(*) 32. Trousseau employait la poudre de *rhus radicans* à la dose de 25 centigr. le premier jour, à l'heure du repas, et il augmentait de 25 cent. par jour, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à 4 gram.